

Une politique ferme mais humaine

John Pitseys

Les mots sont non seulement choisis, mais répétés : une politique « ferme mais humaine ». Maggie De Block défendait déjà ainsi son action comme secrétaire d'État à l'Asile et la Migration sous la législature précédente. Qu'il s'agisse de justifier la politique du gouvernement fédéral ou de réagir à l'information selon laquelle des Soudanais expulsés de Belgique auraient été torturés une fois de retour dans leur pays, elle est aujourd'hui reprise en boucle, y compris par le Premier ministre, Charles Michel.

Louée ou moquée, cette expression est à la fois typique et singulière, en dépit mais aussi grâce à l'apparente banalité des termes choisis. Le gouvernement aurait pu dire que sa politique est « efficace », « morale » ou « équitable ». Utilisant une formule apparemment similaire, il aurait pu affirmer que sa politique est « sévère, mais juste ». C'est toutefois mésestimer les fonctions implicites de l'expression qu'il a choisi d'utiliser, et que, du côté francophone, les membres du MR ont reprise en chœur.

La meilleure manière d'asseoir un énoncé politique est de le faire passer pour évident. La meilleure manière de faire passer celui-ci pour évident est de le soustraire au débat. Enfin, la meilleure manière de soustraire au débat un énoncé politique est d'empêcher que ses termes entrent dans le champ des énoncés réfutables. À cette aune, la « politique ferme mais humaine » du gouvernement remplit parfaitement son office : le principal atout de l'expression tient à sa capacité d'échapper aux critères et aux contraintes d'une discussion rationnelle.

Il existe de nombreuses manières de faire sortir le langage du champ d'une discussion raisonnable. L'une d'elles est, par exemple, l'usage exclusif d'actes de langage dits expressifs, visant à exprimer l'état psychologique du locuteur : on pense au fait de (se) féliciter, de s'excuser, de se plaindre, de complimenter... L'usage du registre expressif, et plus largement celui de l'émotion, peut être utile au débat public car il clarifie les positions en présence et permet d'ancrer la vie politique dans l'expérience vécue de ses acteurs. Lorsqu'il prend le pas sur le registre de l'explication ou de l'argumentation, il présente alors l'avantage un peu pervers de retirer le discours du champ de la délibération. Non parce que son auteur joue sur nos pulsions inavouables, mais parce que ce qu'il dit est par définition irréfutable.

Dire « je suis triste », « je me sens victime », « ce n'est pas parce que j'applique la loi que je suis sans cœur » sont des énoncés qui présentent la caractéristique de ne pas pouvoir être contestés, à moins d'être capable d'entrer dans le cerveau du locuteur.

Novlangue

Un autre procédé est la suppression sémantique de la contradiction. Plusieurs décennies après sa parution, le roman *1984* a vieilli sur de nombreux plans, mais le coup de génie d'Orwell reste la description de ce que l'auteur appelle la novlangue. Contrairement à ce que l'on imagine parfois, le propre de la novlangue n'est pas qu'elle est fausse, mais qu'il s'agit d'une langue mutique. La novlangue a pour fonction sociale de supprimer la dissension sociale et politique.

Pour ce faire, elle ne consiste pas seulement en une simplification systématique du langage, lorsque l'on réduit par exemple tout verbe lié à un thème (pour celui de la sécurité : protéger, abriter, rassurer, consolider...) à une expression unique (en l'occurrence : « sécuriser »). Elle repose sur la volonté d'empêcher l'expression du désaccord. La réalité du pouvoir ne doit rencontrer aucune contradiction exprimable.

Le Big Brother de *1984* n'a pas besoin de placer des policiers à chaque carrefour s'il convainc ses sujets que la guerre est la paix, que l'esclavage est la liberté, que l'ignorance est la force, ou encore que la sécurité est la liberté, que la révolution est la continuité, que le capitalisme est l'égalité... – la liste est infinie. Il est difficile, non seulement de s'opposer à quelque chose, mais même de songer à s'y opposer si l'on ne dispose d'aucun mot pour penser la contradiction.

Dans ce cadre, l'association de deux termes contraires au profit d'un terme voulu dominant est seulement un moyen parmi d'autres pour empêcher l'esprit d'imaginer une alternative à la réalité qui lui est proposée. Une autre stratégie consiste à proposer des termes qui ne veulent tout simplement rien dire. C'est ce que le philosophe Ernesto Laclau appelle par exemple des signifiants vides, à savoir des termes volontairement flottants, sans contenu concret, dont l'usage doit susciter un consensus sans objet lorsqu'ils sont positifs (« Un nouveau projet pour la Wallonie ») et des oppositions imaginaires lorsqu'ils sont négatifs (« *L'establishment* »).

Sans doute ne peut-il exister de suppression totale de la contradiction, ni de signifiant vide à proprement parler. Pour reprendre les mots employés par le gouvernement pour qualifier sa politique en matière d'immigration, l'adjectif « ferme » est connoté de telle sorte qu'il puisse convaincre de l'intransigeance du gouvernement, sans pour autant faire passer celle-ci pour de la cruauté. Il s'agit de proposer un terme neutre en apparence, mais servant de chiffon idéologique pour les franges les plus favorables à la politique du gouvernement fédéral comme à celles qui lui sont les plus opposées : les partisans sont rassurés ; les opposants interprètent l'adjectif comme un euphémisme hypocrite, et c'est exactement ce qui est attendu d'eux.

Il s'agit toutefois de comprendre la fonction principale des mots utilisés notamment par les responsables du MR : empêcher qu'on puisse en débattre. L'accolement de deux termes censés être à la fois opposés et complémentaires doit dissuader leur contestation. Mais par le choix des termes également, les mots « ferme » et « humain » n'ayant pas pour fonction de séduire ou de persuader, mais de neutraliser la discussion sur leur bien-fondé.

Vous préférez « mou et inhumain » ?

En effet, qui peut se déclarer opposé à une politique ferme et humaine ? Qui donc au juste souhaite une politique molle et inhumaine ? Et comment même concevoir ce que cela serait ? En fait, même les réfugiés concernés n'auraient rien à y redire puisque parler de politique humaine est *a priori* une évidence : il faut être humain pour se montrer généreux ou respectueux, comme pour être cruel ou égoïste.

Expulser un réfugié après lui avoir fait signer une déclaration de retour volontaire dans une langue qu'il ne comprend pas¹, ce n'est ni mou ni inhumain. Programmer un vol de refoulement d'une réfugiée soudanaise en dépit d'un arrêt suspendant la décision de son expulsion², ce n'est ni mou ni inhumain. Interpeller des réfugiés à l'aube afin d'appliquer la politique d'expulsion du gouvernement, ce n'est ni mou ni inhumain. Expulser une réfugiée nigériane et ses trois enfants en dépit du fait que celle-ci est séropositive et que le traitement rétroviral adapté n'est pas disponible dans son pays d'origine³, c'est peut-être révoltant, mais ce n'est ni mou ni inhumain. Et si quelqu'un en doutait, le ministre ou secrétaire d'État compétent pourra toujours affirmer que ses opposants n'ont pas le monopole du cœur. Cette affirmation ne peut faire l'objet d'aucune contradiction raisonnable.

L'élément de langage fourni par le gouvernement fédéral et ses composantes présente le double objectif de dépolitiser le débat public sur la crise migratoire et d'afficher l'esprit de décision du gouvernement actuel : il ne vise pas à convaincre, mais à montrer que la qualité de l'argumentation du gouvernement n'a pas d'importance puisque le contenu de la délibération publique n'en revêt pas davantage. L'expression « ferme mais humaine » rappelle toutefois, à son insu, qu'il est impossible de supprimer totalement la contradiction, dès lors que les mots utilisés révèlent d'eux-mêmes la nécessité ressentie de répéter l'évidence : estimer qu'une politique est humaine devrait aller sans dire.

Quels que soient les points de vue possibles sur la gestion gouvernementale de la crise migratoire, l'emploi de l'expression évoquée ici nous interroge sur la manière dont nous nous parlons. À vrai dire, nous sommes souvent tentés de formuler nos arguments de telle sorte qu'ils ne puissent être débattus. Affirmer « manifester contre la haine » ou plaider pour une « moralisation de l'économie » partage en ce sens certains des traits d'une « politique ferme mais humaine ». L'entreprise présente à court terme bien des avantages. À plus long terme, elle empêche à la fois d'éprouver la solidité des idées correctes et de contester le contenu des idées incorrectes.

Cet article a été publié dans : *Imagine demain le monde*, n° 126, mars-avril 2018, pages 30-31.

Pour citer cet article dans son édition électronique : John PITSEYS, « Une politique ferme mais humaine », *Les @analyses du CRISP en ligne*, 1^{er} mars 2018, www.crisp.be.

¹ *Le Soir*, 22 janvier 2018.

² *Ibidem*.

³ Cour européenne des droits de l'homme, affaire S.J. contre Belgique, arrêt du 19 mars 2015.